



Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate

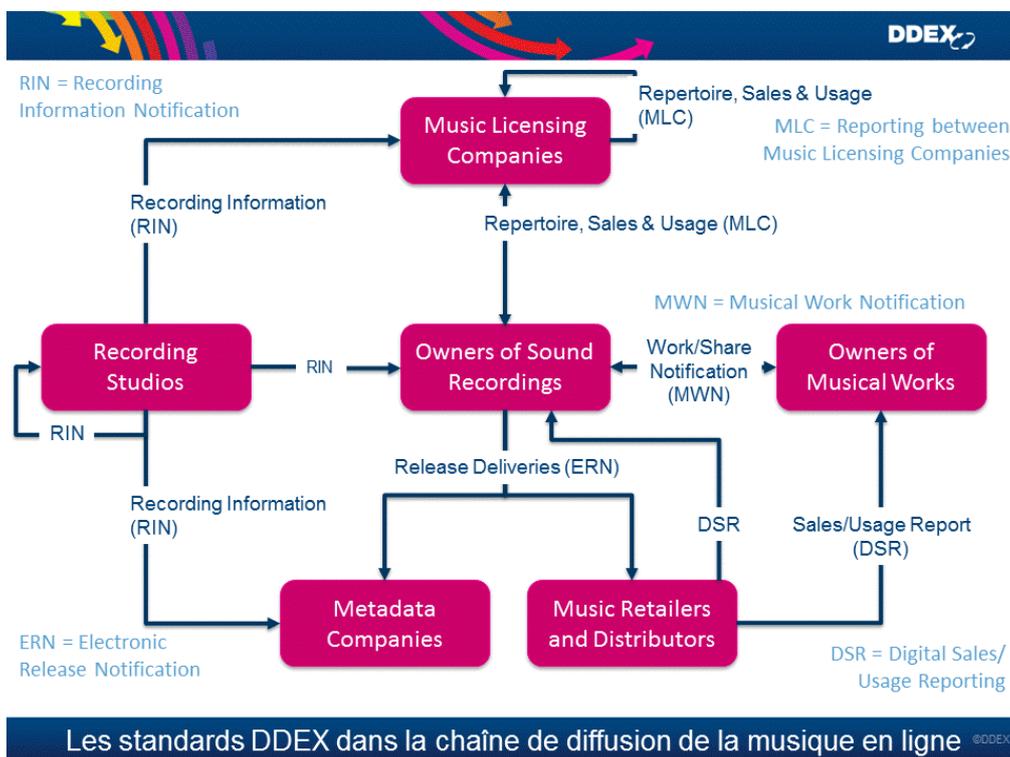
10 Octobre 2016

Digital Data Exchange (DDEX) fête son 10^{ème} anniversaire et annonce le lancement de nouveaux standards, Recording Information Notification (RIN) et le nouveau Digital Sales Report (DSR)

Berlin (Allemagne), le 10 octobre 2016 - Digital Data Exchange, LLC (DDEX), a fêté aujourd'hui à Berlin son 10^{ème} anniversaire avec le lancement de deux nouveaux standards. Une décennie de réussites dans les standards d'échange de données pour l'industrie de la musique en ligne.

DDEX est une organisation mondiale à but non lucratif regroupant les grands groupes médias, les sociétés d'octroi de licences pour la musique et les fournisseurs de services en ligne. Dans une collaboration unique dans l'industrie, ils travaillent ensemble au développement de standards volontaires facilitant la distribution numérique de contenus créatifs. Créée en 2006, DDEX a développé avec succès une série de standards internationaux pour la transmission des métadonnées et l'échange des informations sur les œuvres et leurs utilisations tout au long de la chaîne de diffusion de la musique.

Aujourd'hui, plus de 2 500 sociétés utilisent les normes DDEX : des sociétés de perception et de répartition des droits, des éditeurs, des maisons de disques, jusqu'aux intermédiaires technologiques et aux services de musique en ligne. Avec le lancement de ses deux nouveaux standards – Recording Information Notification (RIN) et le nouveau format de Digital Sales Report (DSR) -, DDEX couvre désormais l'ensemble de l'écosystème de la musique numérique (voir graphique). Les standards DDEX permettent de rationaliser et d'automatiser l'échange des informations nécessaires à l'octroi de licence, au tracking et au reporting des ventes et des utilisations de la musique en ligne.



L'écosystème de la musique numérique repose sur des normes DDEX

La chaîne de diffusion de la musique numérique s'appuie sur la gestion d'un volume très important de transactions de faible valeur. La vente ou l'utilisation d'un morceau de musique numérique nécessite que les maisons de disques, les détaillants, les sociétés d'octroi de licences et les différents intermédiaires interagissent à de multiples reprises, de l'annonce de la disponibilité du morceau jusqu'à la déclaration de ses usages. Face au volume et à la complexité sans cesse croissants des transactions musicales numériques, l'utilisation des mêmes identifiants et standards d'échange d'information par tous les acteurs de l'écosystème est le seul moyen pour l'industrie musicale numérique d'être efficace et rentable.

« S'ils sont utilisés par tous, les standards techniques sont essentiels pour permettre aux ayants droits d'être correctement crédités et rémunérés pour leurs œuvres. Les standards DDEX sont déjà utilisés mondialement mais DDEX a investi ces dernières années dans le développement de nouveaux standards afin de répondre aux besoins des nouveaux modèles économiques et diffuser leurs utilisations. Par exemple, le nouveau format de DSR permettra de réduire significativement le volume des données et par conséquent les coûts, le tout sans perte d'information », explique **Nick Williamson**, Music Publishing Operations chez Apple et Président de DDEX.

« Une infrastructure mondiale et automatisée de traitement des transactions basée sur des standards ouverts permet de réduire les coûts d'exploitation tout en facilitant l'adoption de nouveaux modes d'utilisation de la musique pour les consommateurs, ce qui, au final, génère plus de revenus pour les créateurs », précise **Mark Isherwood**, membre du Secrétariat de DDEX.

Une étude de 2013 intitulé « L'impact économique global des standards DDEX », menée par Forrester Consulting pour le compte de Microgen, a montré une réduction de 66% des principales dépenses d'exploitation sur 5 ans pour les différents acteurs de l'écosystème qui adoptent les standards d'échange de données DDEX. Les nouveaux standards présentés aujourd'hui contribueront à accroître cette efficacité opérationnelle.

Le standard Recording Information Notification (RIN) récupère les métadonnées au point de création d'une œuvre musicale ou d'un enregistrement sonore

DDEX a annoncé le lancement du standard Recording Information Notification (RIN), un fichier XML qui standardise toutes les métadonnées décrivant les différents aspects d'un enregistrement musical. Le RIN, qui est conçu pour les fabricants de Postes de Travail Audionumérique (Digital Audio Workstation - DAW), permet à ses utilisateurs de capter et de stocker les métadonnées essentielles dans une forme standardisée au moment de la création d'une œuvre musicale et/ou d'un enregistrement sonore.

Les standards de DDEX et tous les acteurs de la musique numérique s'appuient sur des métadonnées « correctes » utilisées dans la chaîne de diffusion. L'une des meilleures sources de métadonnées correctes sur la musique est le lieu même où la musique est créée : le studio d'enregistrement. Dès que les studios utiliseront les spécifications RIN pour capter les bonnes métadonnées d'une œuvre, les détaillants pourront avoir des informations plus fiables sur les produits qu'ils vendent et cela permettra de faciliter le processus de rémunération des ayants droits et autres contributeurs. Les métadonnées liées à ces fichiers audio seront interopérables avec tous les autres standards DDEX, garantissant ainsi un flux d'information et d'échange de données beaucoup plus efficace dans toute la chaîne de diffusion de la musique et ce dès le studio d'enregistrement.

« Avec RIN, les crédits d'une œuvre seront plus précis. Et, si les interprètes, les producteurs et les ingénieurs du son d'une œuvre sont correctement identifiés, ils pourront être rémunérés pour leurs contributions », a expliqué **Maureen Droney**, Managing Director de The Recording Academy Producers & Engineers Wings et membre du groupe de travail RIN. « Les organismes chargés de percevoir et de répartir les droits des interprètes ont souvent des difficultés à obtenir des informations sur leurs identités. Les revenus issues de la distribution numérique ne cessant de croître, il est plus important que jamais de rationaliser le processus d'identification et de rémunération des parties concernées ».

« Le standard RIN enrichira également l'expérience du consommateur en fournissant des informations techniques et artistiques sur l'enregistrement sonore », a ajouté **John Sarappo**, Director of Engineering chez VeVasound et également membre du Groupe de Travail RIN. « Par exemple, les notes prises au cours de séances d'enregistrement ou de mixage sont des informations précieuses pour les passionnés de musique ».

Fournisseurs de services de musique numérique, éditeurs de musique et sociétés d'auteurs se mettent d'accord sur un nouveau format de déclarations des ventes numériques (DSR)

DDEX a annoncé aujourd'hui le lancement d'un nouveau format de reporting des ventes et des utilisations conçu pour s'adapter aux modèles économiques de plus en plus complexes des fournisseurs de services numériques et pour faciliter la gestion des volumes toujours croissants et complexes de données échangées.

Le standard de fichier plat Digital Sales Report (DSR) est utilisé par les fournisseurs de services numériques pour déclarer aux ayants droit les informations de vente et d'utilisation des œuvres. Ces déclarations sont indispensables pour que les éditeurs et les sociétés d'auteurs puissent rémunérer les auteurs et les compositeurs. Le format de fichier plat est structuré de façon à pouvoir y déclarer les utilisations les plus complexes des œuvres dans un format qui permettra ensuite aux éditeurs et aux sociétés d'auteurs de répartir de manière exacte les droits dus aux différents bénéficiaires pour chaque vente ou utilisation de leur musique.

« Les membres de DDEX travaillent depuis 2 ans pour s'assurer que le nouveau standard répond aux exigences de chacun dans la chaîne de valeur », a déclaré **Laurent Lemasson** du Département Systèmes d'Information à la SACEM et Président du groupe de travail DSR. « Pour une société d'auteurs comme la SACEM, les données que nous recevons sur les ventes et les usages des œuvres musicales de nos membres sont absolument cruciales pour nous permettre de percevoir et répartir les droits de manière efficace, précise et équitable ».

« Nous sommes pleinement satisfait de l'état d'esprit extrêmement consensuel dans lequel les membres de DDEX, qui représentent les différents secteurs de la musique, ont travaillé pour lancer ce nouveau format », a ajouté **FX Nuttall**, Product Specialist chez YouTube/Google et membre du groupe de travail DSR. « DSR est un format innovant qui génère des structures complexes de données dans un format de fichier simple, adapté aussi bien aux petits qu'aux grands acteurs du secteur, pour traiter les complexités inhérentes à l'industrie de la musique ».

Plusieurs sociétés membres de DDEX ont déjà adopté le DSR ou sont en train de le mettre en œuvre avec leurs partenaires commerciaux. Pour les experts de DDEX, la prochaine étape de développement de ce format sera de l'adapter aux déclarations de ventes et d'utilisation pour les maisons de disques et les sociétés d'octroi de licences musicales.

- FIN -

A propos de DDEX

Digital Data Exchange (DDEX) a été fondé en mai 2006 afin de concevoir, développer et maintenir un ensemble de normes et standards pour la gestion des données liées à l'exploitation numérique des œuvres, principalement musicales pour l'instant. Les normes DDEX sont fonctionnelles et ouvertes à tous les acteurs de l'industrie sur la base du volontariat. Les membres fondateurs de DDEX (organisation à but non lucratif) sont : les maisons de disques (Sony Music Entertainment, Universal Music Group and Warner Music Group); les sociétés de perception et de répartition des producteurs (SCPP et SoundExchange); les sociétés d'auteurs (ASCAP, BMI, GEMA, PRS for Music, SACEM et SOCAN); les éditeurs (Kobalt Music Group); et les plateformes et services de musique en ligne (Amazon, Apple Inc., Google et Pandora).

www.ddex.net
@ddexnet

Contact presse : **Marianne Rollet** @MarianneRollet
+33 6 22 51 61 12 / marianne.rollet@procomeve.com